

## Déclaration CAPA recours certifié du 03/02/2022

Dans le cadre de cette CAPA, ultime recours de nos collègues concernant leur appréciation finale de leur RDV de carrière, le SE-UNSA souhaite disposer tout d'abord de quelques précisions :

- Combien de recours hiérarchique ont été effectués par nos collègues ?
- Combien de recours hiérarchiques ont abouti ?

Un certain nombre de collègues nous ont sollicités pour un recours hiérarchique et, à notre connaissance, aucun d'entre eux n'a bénéficié d'une révision d'appréciation. Nous avons également constaté que le courrier de réponse relève davantage d'un courrier « type » que d'un courrier "individualisé". En effet, les délais ultra courts de réponse (parfois 48h) nous laissent penser que les dossiers n'ont pas été véritablement ré-examinés individuellement. Or, la fiche d'action 8 du projet académique prévoit un courrier personnalisé.

Le SE-UNSA demande aussi une amélioration de l'information concernant les voies du recours hiérarchique. En effet, cette année, les voies et délais de recours n'ont pas été présentés et inclus dans le mail informant les collègues de leur résultat. Elles l'ont été via un second mail envoyé dans les établissements qui ne l'ont pas systématiquement relayé aux collègues. Nous demandons donc que les voies et délais du recours hiérarchique soit ajouté dans le même message que celui de l'appréciation comme cela a été fait pour le recours administratif.

Par ailleurs, le SE-UNSA demande que le délai de prévenance de 15 jours, hors vacances scolaires, soit respecté. Plusieurs collègues nous ont signalé avoir eu connaissance de la date de leur rdv de carrière la veille des vacances pour la semaine de la rentrée.

Concernant les avis finaux des 6ième et 8ième échelons, nous demandons un minimum de cohérence sur les avis Rectrice. En effet, lorsque la majorité des items sont évalués Excellent, le collègue DOIT avoir un avis final Excellent, la majorité l'emportant. Il n'y a aucune raison de limiter le nombre d'avis Excellent, dans la mesure où il n'y a aucun quota pour ces échelons.

Le SE-UNSA déplore également la communication de l'administration concernant l'annonce de la promotion de chaque collègue, notamment pour le passage à la Hors-Classe. En effet, les collègues doivent chercher leur nom dans la liste des promus et n'ont accès à aucune information concernant leur propre dossier, comme leur rang, leur barème et les éléments qui permettent de le calculer. De plus, connaître le barème du dernier promu permettrait au collègue de se projeter sur la promotion dans les années à venir.

Pour terminer cette déclaration le SE-UNSA rappelle sa volonté que ce RDV de carrière soit une vraie reconnaissance du travail et de l'engagement de nos collègues. Force est de constater que le plafond de 30% d'avis Excellent pour le passage au 9ième échelon laisse beaucoup de nos collègues sur le bord du chemin et engendre incompréhension et parfois démotivation, dans la mesure où il reste figé jusqu'à la fin de leur carrière.